

Fiche DS 6

LES CONGÉS PAYÉS ET JOURS FÉRIÉS DANS LA CCN51, 66 ET CHRS

Objectifs

- Comprendre la logique du droit aux congés payés
- Articuler les règles des congés payés avec les autres règles de suspension du contrat de travail
- Décompter les congés payés dans le contexte particulier du fonctionnement des établissements
- Maîtriser l'application des règles conventionnelles des jours fériés et sécuriser ses pratiques internes.

Programme

- 1. LES CONGES PAYES
- L'ACQUISITION DES CONGES PAYES
 - La période d'acquisition des congés payés
 - Le nombre de jours de congés payés
- LA PRISE DES CONGES PAYES
 - La période de prise des congés payés légaux
 - Le report des congés payés légaux
- L'INDEMNISATION DES CONGES PAYES
- ▲ LES CONGES CONVENTIONNELS SUPPLEMENTAIRES
 - Les congés d'ancienneté
 - Les congés trimestriels
- 2. LES JOURS FERIES
- LE TRAVAIL D'UN JOUR FERIE
- LE CHÔMAGE D'UN JOUR FERIE

Formation à distance

organisée sur CAMPUS, la plateforme numérique du réseau Uniopss-Uriopss

Durée : 7 heures de formation, réparties sur deux classes virtuelles

Public et prérequis :

Directeur, gestionnaire, responsable du personnel, professionnel RH. Aucun prérequis

Méthodes pédagogiques :

- Méthode active alternant des apports théoriques et des études de cas pratiques.
- Merci de disposer d'un ordinateur avec une bonne connexion internet, un micro et une webcam

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction. Pour ce se faire, les stagiaires seront invités à utiliser leur smartphone. de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante:

Lucie Appel, juriste droit social à l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine

Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter Déborah Béneult, référente handicap : <u>d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr</u>

Formation mutualisée avec l'URIOPSS Nouvelle Aquitaine Modalités et inscriptions : services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr

